

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 22 décembre 2016 à 19 H 30

L'AN DEUX MIL SEIZE, le 22 Décembre, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de JOSSIGNY, légalement convoqué le 15 décembre 2016, s'est réuni aux lieux et places habituels, sous la présidence de Monsieur Patrick MAILLARD, Maire.

Monsieur le MAIRE ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Monsieur FEAUVEAU Christian a été désigné pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N°2016-61

DECISION MODIFICATIVE N°1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'exposé de Monsieur le Maire,

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2016.

CREDIT A OUVRIR

Dépense – Investissement : Chapitre 16 : article 1641 pour	4 808€00
Dépense – Investissement : Chapitre 20 : article 202 pour	11 300€00
Dépense – Fonctionnement : Chapitre 67 : article 6712 pour	3 000€00
Dépense – Fonctionnement : Chapitre 014 : article 73925 pour	827€00

CREDIT A REDUIRE

Dépense- Investissement : Chapitre 21 : article 2152 pour	16 108€00
Dépense – Fonctionnement : Chapitre 011 : article 6237 pour	3 827€00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits ci-dessus, sur le budget de l'exercice 2016.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 20 heures